Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 7 (1919)

Heft: 79

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-254912

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

périence seule sera décisive. Ainsi, l'entrée des femmes dans la communauté politique n'aurait point comme conséquence de doubler simplement le vote des hommes. Elles encourraient moins le risque d'être absorbées par eux et de voir rendu inefficace l'appoint de leurs qualités de sexe et de leurs préoccupations morales.

Les femmes ne prétendent donc point, en devenant des citoyennes, remplacer du jour au lendemain ce monde imparfait par un monde parfait; si, pas plus que les hommes, elles ne méconnaissent les dangers des partis politiques, les abus qu'ils engendrent, elles croient que cela tient tout autant aux défauts de la nature humaine qu'à l'organisation de l'Etat. Elles croient également que, si elles veulent faire œuvre d'assainissement et faire bénéficier la collectivité de leur plus grande délicatesse morale, il faut qu'elles entrent dans les foyers même où s'élabore la vie politique.

Et n'apporteraient-elles au sein des partis que la conscience de leurs déficits, que leur sincérité, que leur scrupule à ne pas promettre plus qu'elles ne peuvent tenir, à ne pas employer de mots plus grands que les choses, qu'il vaudrait encore la peine de leur en ouvrir les portes et de les accueillir commme des éléments de régénération.

ROSE RIGAUD.

Derci, Derlà...

Le 12 mai s'ouvrira à Zurich, pour la durée d'une semaine, un Congrès international organisé par le Comité international des femmes pour une paix durable, et que présidera Miss Jane Adams, de Chicago, bien connue dans le monde du féminisme et du travail social.

Ce Congrès est l'héritier en ligne directe de celui qui se tint à La Haye, en avril 1915, et duquel sortit le Comité international des Femmes pour une paix durable, avec des branches dans la plupart des pays. On se rappelle à quelles vives polémiques donna lieu ce Congrès de La Haye, et comment, notamment, les femmes françaises et anglaises organisées refusèrent de s'y rendre, estimant avec raison que c'était nuire à la cause de l'internationalisme plutôt que la servir que de vouloir reprendre en pleine guerre les relations internationales. Nous ne voyons pas d'ailleurs que soit sorti de ce Congrès de La Haye des résultats probants bien tangibles.

Aujourd'hui, la situation peut paraître changée. Il nous semble toutefois qu'il est trop tôt encore pour organiser de vastes Congrès internationaux publics. La paix n'est pas encore signée, et de récents événements montrent à quelles dissidences peuvent conduire de simples préliminaires. Des prises de contact, même entre personnes désireuses d'entente et de conciliation, peuvent encore être la source de heurts subits, de malentendus graves, plus graves pour la cause qui nous tient à cœur que le bénéfice d'un échange d'idées. Mieux vaut laisser encore à l'œuvre d'apaisement le temps de se faire tout doucement. De plus, puisque tous les pays ne peuvent pas ni ne veulent pas encore, pour des raisons dont nous sommes incapables, nous les neutres, de mesurer la cause profonde de souffrances indicibles, participer à ces séances, nous estimons que le titre de Congrès internationaux ne convient pas à celles-ci. Car nous ne saurions considérer, comme on ne l'a fait que trop souvent dans des réunions analogues à celles de Zurich, que des personnalités isolées venues là à titre purement individuel, soient représentatives de l'opinion de la majorité des femmes de leur pays, alors que les groupements féminins organisés n'y envoient pas de délégués. Il ne peut s'agir, dans ces conditions, que de Congrès partiels. Aussi trouvons-nous plus sage l'attitude actuelle des grandes Associations féministes internationales, qui, ou renoncent pour le moment à l'idée d'un Congrès, ou en remettent l'exécution à 1920 au plus tôt; ou encore n'entrevoient maintenant que la possibilité de rencontres de Comités tout à fait restreints.

Nous n'en souhaitons pas moins aux organisatrices du Congrès de Zurich, dont nous respectons le courage et les convictions, que ces réunions leur apportent ce qu'elles en attendent.

VARIÉTÉ

Une Genevoise d'autrefois : Mme Amélie Munier-Romilly

Tout récemment, une exposition réunissait à Genève un certain nombre de portraits de M^{me} Munier-Romilly, entourés de meubles et de bibelots de son époque, c'est-à-dire de la Restauration et du règne de Louis-Philippe. L'idée était charmante. Notre cité a connu des temps plus glorieux, elle n'en a pas connu de plus heureux.

Amélie Romilly naquit à Genève en 1788. Sa famille, d'origine française, avait émigré lors des persécutions religieuses. Son père mourut jeune encore, laissant sa veuve et ses filles dans une position très modeste. La petite Amélie (elle avait 13 ans) qui avait déjà du goût pour le dessin, se mit à faire des découpures pour gagner quelque argent. C'était la mode alors. Des sujets de genre, des fleurs, des paysages, découpés au canif, ornaient les abat-jour, les écrans, les albums. Adam Töpffer vit les découpures de la fillette, y discerna un talent naissant, et lui donna ses premières leçons de dessin. Mais son vrai maître, celui qui fut toute sa vie son conseiller, son modèle et son paternel ami, fut Firmin Massot, qui était alors le portraitiste à la mode. Il avait son atelier à la maison de la Bourse française, la même où Töpffer place la scène de la Bibliothèque de mon encle.

L'élève travaillait à côté du maître, admise parfois à copier ses modèles; il lui prodiguait les bons conseils, mais elle ne connut jamais la forte discipline de l'Ecole, les études sérieuses et surtout celle du nu et de l'anatomie.

A 18 ans, elle avait déjà des élèves, à 19, elle exécutait son premier portrait au crayon, qui lui fut payé deux écus neufs!

Mais elle sentit qu'il fallait d'autres aliments à son talent. Au commencement de l'année 1812, elle partit pour Paris, accompagnée de sa mère, pour étudier, suivant sa formule, « l'antique et les grands maîtres ». Les dames Romilly furent très bien accueillies par la colonie genevoise établie à Paris, et ce fut un Genevois, le peintre Reverdin, qui dirigea les études de la jeune fille.

Il le conduisit dans les ateliers des maîtres du temps: Gérard, Guérin, Isabey. Elle leur montra quelques-uns de ses portraits. Tout en lui prodiguant les encouragements, ils lui signalèrent de graves lacunes: insuffisance du dessin, ignorance de la perspective, et lui conseillèrent d'étudier le corps humain d'après l'antique. M^{me} Romilly dut donc chaperonner sa fille dans les galeries du Louvre, non sans être un peu choquée de la voir copier des nudités. Qu'eût-elle dit des modèles vivants? Ce fut à ce moment aussi qu'Amélie apprit à peindre à l'huile: jusqu'alors elle n'avait manié que le crayon et l'estompe.

On était en 1812, l'apogée de l'Empire, le rayonnement avant la chute toute proche : entre une fête et un spectacle on parlait en riant des projets de l'Empereur à propos d'une campagne en Russie... Comme nous en 1914, on dansait sur un volcan...

Au premier abord, la capitale avait un peu effrayé la jeune Genevoise, habituée au calme des rues de la vieille ville. Mais bientôt le charme opéra, la griserie de Paris gagna la jeune artiste, qui souvent y retourna et toujours avec plaisir.

Ce séjour ne dura que sept mois, au bout desquels Amélie Romilly retrouva son pays, ses vieux amis et le paisible atelier de la Bourse française.

Le succès vint l'y chercher. Tous les étrangers de passage à Genève allaient se faire peindre chez Massot : ne pouvant suffire à toutes les commandes, il envoyait des clients à sa jeune